

" L'Assemblée Générale " de l'association Les Chats libres de Saint-Clar s'est tenue tout récemment...



" L'Assemblée Générale " de l'association Les Chats libres de Saint-Clar s'est tenue tout récemment...

L'Assemblée Générale de l'Association Les Chats Libres de Saint-Clar s'est tenue le jeudi 13 mars 2025 en présence de Mme Cathy Villadiou, Première Adjointe, et Mr Gilles Ternier, Deuxième Adjoint du Conseil Municipal de Saint-Clar. Monsieur David Taupiac, Député, est excusé, il ne pouvait être présent.

La Présidente Elisabeth Dutaut expose le Rapport d'activité de l'année 2024 à l'aide d'un visuel imagé.

Elle rappelle que l'association a été créée en 2022 sur sollicitation de la Mairie pour répondre à la loi du 6 Janvier 1999 pour réguler les chats errants, c'est-à-dire les capturer dans les lieux publics, les faire stériliser et identifier, les relâcher sur leur lieu de capture où ils seront nourris et ils deviennent ainsi des Chats Libres.

L'objet de l'association est de permettre le « bien-être » des chats libres. La première maison des chats qui était installée derrière la salle de l'Ail a dû être déplacée à cause des travaux de cette salle et installée auprès des jardins familiaux. Une deuxième maison des chats a été installée dans un renforcement naturel sous le cabinet dentaire. Ces deux maisons permettent de leur déposer eau et nourriture et que les chats aient aussi des lieux de repos.

Depuis le début de l'association jusqu'au 31 décembre 2024, Saint-Clar a 68 Chats Libres. Ils doivent être nourris. Une collecte de nourriture a été faite auprès d'Intermarché le 8 février 2025 qui a permis de récolter 350 kg de nourriture. Un très grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont donné de leur temps et qui vont continuer en distribuant régulièrement les approvisionnements aux nourrisseurs et nourrisseuses.

L'association veille aussi à la bonne santé des chats libres. C'est ainsi qu'elle assure la prise en charge et les soins d'une chatte atteinte d'une maladie chronique.

L'activité de l'association se limite à ces seules missions qui ne peuvent être accomplies que grâce à la subvention versée par la Mairie de Saint-Clar. Trois videgreniers réalisés en 2024 ont aussi permis d'augmenter les finances de l'association.

Les perspectives 2025 sont de continuer d'accomplir les différentes tâches avec autant d'efficacité et les adhérents sont sollicités pour rejoindre les rangs des bénévoles actifs. Ceux qui oeuvrent pour l'Association des Chats Libres de Saint-Clar sont vivement remerciés par la présidente.

Après avoir clôturé l'Assemblée Générale le pot de l'amitié a permis des échanges entre tous les participants.